Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: 1

Vorwort: Editorial
Autor: Froidevaux, Denis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le brigadier Froidevaux, à l'Assemblée générale de la Société militaire de Genève. Toutes les photos @ A+V

Editorial: La milice un modèle de servir dépassé ? Loin s'en faut

Brigadier Denis Froidevaux

Vice-président, Société suisse des officiers (SSO)

Depuis quelques mois, le débat sur le modèle de servir a été réactivé et occupe à nouveau le devant de la scène, ce qui au demeurant n'est -hélas- en aucune manière synonyme d'élévation du niveau qualitatif des arguments exposés.
Un des dernier exemple en date est le numéro thématique de la RMS qui m'a laissé perplexe. Un autre exemple récent est le rapport rédigé par la Commission fédérale de la jeunesse, qui contient un nombre édifiant d'erreurs, de chiffres et d'appréciations erronées.
Aussi il nous est apparu nécessaire de repositionner ce thème, qui est un élément essentiel pour l'avenir de notre armée.

Les reproches généralement formulés à l'égard de l'obligation de servir, et à l'égard de la milice, sont en substance les suivants :

- le débat sur son maintien ou sa suppression serait escamoté pour ne pas dire impossible ;
- la configuration de notre outil de défense se fonderait sur des *a priori* mythiques ;
- le système de milice serait adéquat uniquement pour des opérations inhérentes à la défense du territoire ;
- la milice ne fonctionnerait que si certains principes sont respectés, comme par exemple la proximité entre le lieu de domicile et le lieu d'engagement ;
- la suisse préparerait un modèle d'armée totalement disproportionné par rapport aux risques et menaces auxquels elle est exposés ;
- l'obligation de servir fonctionnerait au mieux de manière chaotique au pire ne fonctionnerait plus du tout et la voie bleue serait la solution adoptée par un nombre croissant de conscrits ;
- le pourcentage des jeunes (hommes, femmes, Suisses, étrangers) de 20 ans concerné par l'obligation de servir ne serait que très marginal ;
- la milice ne serait plus qu'un modèle du passé, pour preuve la très nette réduction du nombre de pays en Europe pratiquant ce modèle de servir.

Alors la milice... un modèle dépassé? Dépassé certainement pas... Mais à moderniser oui!

Conditions cadres

D'abord rappelons que le modèle de servir est à mettre en étroite relation avec les conditions cadres qui sont les nôtres en termes de politique de sécurité au sens large. Il y a en tout premier lieu la neutralité, ou autrement formulé le choix stratégique de ne pas adhérer à certaines alliances politiques ou militaires, tout en recherchant une coopération à haute valeur ajoutée.
La suisse a donc choisi librement de considérer que sa zone d'intérêt en matière de stratégie sécuritaire ne se situait pas à Kaboul ou Tripoli, mais bien sur sa frontière politique. Cela sous-tend que l'armée suisse ne sera pas, à vue humaine, une force de projection. On peut ne pas être d'accord avec cette réalité. Toujours est-il qu'il s'agit de faire avec.
Il y a aussi le fédéralisme, qui comme dans quantité d'autres domaines dans ce pays, influe très directement sur notre armée, s'agissant de garder à l'esprit qu'une armée se construit, dans un pays comme la suisse, du bas vers le haut et non l'inverse.
N'omettons pas non plus le rôle diffus, hélas en diminution, que joue notre armée en terme de cohésion nationale, sans parler du fait qu'une armée fondée sur la milice est par définition une armée dont le contrôle appartient au peuple, lequel est régulièrement appelé à se prononcer sur différentes thématiques y relatives.

Ces quelques conditions cadres rappelées, la question de base est désormais : vont-elles au cours des 20 prochaines années évoluer de manière significative, à un point tel que cela nécessiterait de modifier de manière drastique le modèle de servir?
La réponse est très probablement non. A une exception près, à savoir l'hypothèse d'une acceptation par le peuple de l'initiative du GSsA sur la suppression de l'obligation de servir. Une éventuelle acceptation par le peuple -si

ladite initiative aboutit- sonnerait le glas de notre armée, de la protection civile et du service civil. Mais nous n'en sommes pas encore là.
Aussi il est clair qu'il s'agira, dans les prochains mois et les prochaines années, de moderniser ce système fondé sur l'obligation de servir qui a fait ses preuves, mais sans jeter l'eau du bain, le bébé et les jouets avec!

Obligation et service

Une partie du problème réside bel et bien dans les notions «obligation» et «servir,» qui sont deux valeurs qui ne trouvent plus forcément leurs ancrage au sein de la génération «y.»
Pourtant, il est grand temps de dire et redire que l'obligation de servir -dont le périmètre a été voulu par le peuple comme s'appliquant aux seuls jeunes hommes de nationalité suisse- fonctionne bien mieux dans ce pays que ce que d'aucun veulent bien le dire.
Les chiffres sont parlants : plus de 80% des astreints remplissent une obligation, que ce soit dans le cadre du service militaire (60%), du service civil (6%) ou encore de la protection civile (15%). Ces proportions sont stables dans leur globalité depuis des dizaines d'années et ne démontrent pas une détérioration significative de la situation, n'en déplaise aux chantres du libre choix ou du volontariat.
Tout au plus observe-t-on un augmentation des demandes liées au service civil - et pour cause! L'armée ne peut pas et ne pourra jamais être concurrente avec le service civil ; cela pour d'évidentes questions de pénibilité, de privation, de sacrifices personnels, etc. Au sujet du service civil, rappelons que celui-ci n'a rien à voir avec la sécurité nationale et que cette forme de service est une concurrence directe non seulement à l'armée, mais aussi à la protection civile.
Ce qui, aujourd'hui plus qu'hier, pose de gros problèmes d'organisation et de gestion, dans notre armée, se trouve dans la tendance toujours plus marquée à repousser la réalisation des cours de répétition. A ce sujet, il est bon de préciser que l'armée cherche, dans le «WEA» des solutions afin de rendre les contraintes militaires plus souples et plus compatibles avec les réalités de la vie civile.
Toutefois, vouloir substituer le volontariat à l'obligation de servir relève du fantasme. Les Allemands en font la cruelle expérience, avec la suppression de la conscription. Le résultat : seuls 10% des besoins dans le service civil sont couverts. Le problème est tel dans ce pays, que le système de santé qui reposait largement sur le service civil est au bord de l'implosion faute de main d'oeuvre.
Et que dire de la France, source d'inspiration pour beaucoup, qui peine à recruter ses soldats de métier, ou l'Espagne qui doit recruter en Amérique du sud... ou encore la Suède qui peine à recruter le 50% de ses besoins. Il est particulièrement préoccupant de constater que dans ces pays, le problème n'est pas seulement quantitatif mais également qualitatif. En clair, l'armée ne dispose plus des meilleurs.

C'est donc dans le renforcement clair de l'obligation de servir qu'il faut agir. J'entends, par là, la suppression du service civil au profit de la protection civile, dont la durée de service doit être considérablement rallongée et le profil de prestations revu en profondeur, à savoir le durcissement des conditions d'octroi de dispenses, le triplement des taxes de compensation, avec en parallèle une récompense pour ceux qui s'engagent, au moyen d'abattements fiscaux par exemple. Il n'y a pas de raison dans ce pays, que ceux qui remplissent leurs obligations soient traités comme ceux qui ne le font pas...
Mais c'est aussi et surtout dans l'attractivité du service en lui même, qu'il faut chercher l'effet «vacum» : dans l'attractivité des programmes, dans la densité de l'instruction, la difficulté des exercices, la valeur ajoutée qu'apporte un cours de répétition, que l'on retrouvera le sens de quitter sa place de travail et sa famille, pour aller remplir une obligation.
A cela s'ajoute la nécessité de voir la collectivité et les élites politiques de tout bord soutenir cet engagement. Nous en sommes hélas bien loin aujourd'hui.

Reste la question de l'éventuelle extension de l'obligation de servir aux femmes et aux étrangers. En l'état actuel, l'extension aux femmes me semble mal à propos tant les critères de base inhérents à l'égalité hommes-femmes ne sont pas atteints. Quant à son extension aux étrangers, je doute que cette idée trouve grâce devant le peuple.
En conclusion, vouloir traiter le modèle de servir de manière isolée du solde de la réflexion sur le futur de notre politique de sécurité est une approche hors sol. Il est indubitable que les prochaines années seront décisives pour l'avenir de notre armée de milice. Grâce à la combinaison du savoir et du vouloir, nul doute que nous saurons trouver la bonne voie.

Mais sachons garder une approche globale et cohérente... et pas une approche dissociée. Car avant ce que nous voulons, il y a ce que nous pouvons !

D. F.